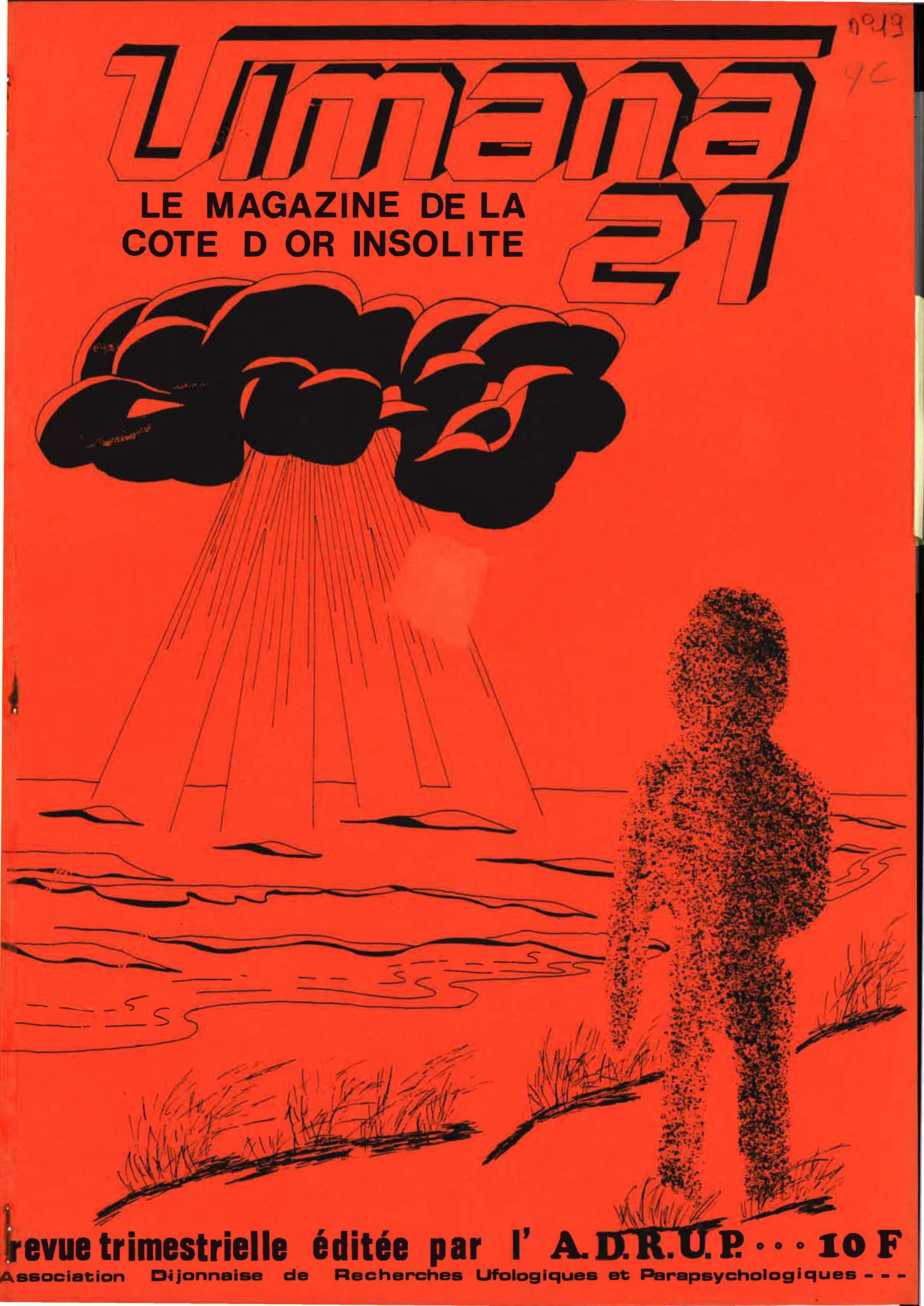
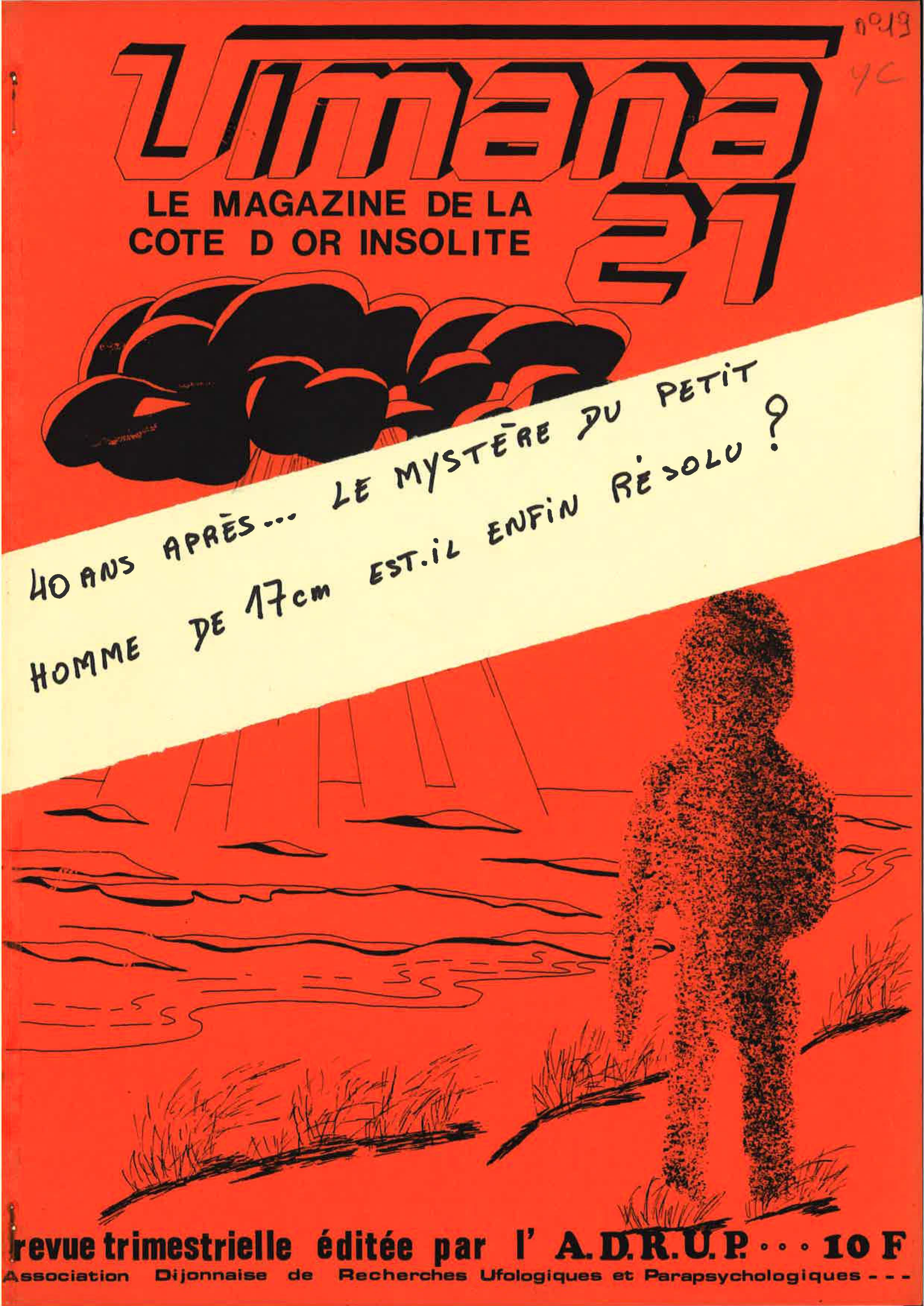

n°19
4C
VIMANA
LE MAGAZINE DE LA
COTE D OR INSOLITE
21
revue trimestrielle éditée par l' A.D.R.U.P. • • • 10 F
Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques - - -


n°19
YC
UMANA
LE MAGAZINE DE LA
COTE D OR INSOLITE
21
40 ANS APRÈS... LE MYSTÈRE DU PETIT
HOMME DE 17cm EST.IL ENFIN RÉSOLU ?
revue trimestrielle éditée par l' A.D.R.U.P. ... 10 F
Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques - - -

3 GUIDES PRATIQUES POUR LES ASSOCIATIONS



COMMENT GÉRER LES COMPTES DE VOTRE ASSOCIATION

Des comptes, pour quoi faire
Quels documents établir
Budget de fonctionnement et budget d'investissement
Comment gérer la trésorerie

Crédit Mutuel

COMMENT FAIRE CONNAITRE VOTRE ASSOCIATION

Promouvoir une activité
Réaliser une affiche, un tract, une exposition
L'information des adhérents
Relations avec la presse, les radios
Etablir un plan annuel d'action

Crédit Mutuel



Disponibles gratuitement dans toutes les caisses de Crédit Mutuel

Nous apportons une réponse à toutes les questions d'ordre administratives, financières, fiscales, juridiques que vous vous posez.



Adressez-vous aux Caisses Locales affichant cet autocollant

Crédit Mutuel

Les uns les autres.

E D I T O R I A L

N°19

Bulletin d'information de l'A.D.R.U.P. - Association sans but lucratif conformément à la loi du 1er Juillet 1901. Membre de la F.F.U. (Fédération Française d'Ufologie) -

RESPONSABLES :

Présidente....................	Martine Geoffroy
Vice-Président...............	Jean-Claude Calmettes
Trésorier.....................	Patrice Vachon
Secrétaire....................	Jocelyne Vachon
Enquête.......................	Patrice Vachon
Para/contactés................	Patrick Geoffroy

VIMANA 21 est l'oeuvre de tous les membres de l'association, qui en constitue son comité de rédaction ; mais la collaboration des chercheurs et des lecteurs y est particulièrement estimée. La reproduction des articles insérés peut être autorisée sous réserve d'en indiquer clairement la source.

COTISATION ET ABONNEMENT :

Cotisation membre actif......	130 F.
Cotisation membre soutien...	130 F. et plus...
Abonnement.................	50 F.

à adresser au secrétariat : A.D.R.U.P.
6, rue des Gémeaux
21220 GEVREY CHAMBERTIN - Tél. (80) 34.37.67.

0
0 0
0

Nous rappelons que toutes reproductions des articles ne peuvent être faites sans autorisation du bureau du journal.
Les documents insérés, le sont sous la responsabilité de leurs auteurs.
Le fait d'insérer un article n'implique pas que l'ADRUP cautionne celui-ci.

Ce tirage a été gracieusement réalisé par le Crédit Mutuel Centre Est

S O M M A I R E

HISTORIQUE DU VILLAGE

Renève est une charmante bourgade de 389 habitants au dernier recensement. A 6 km de Mirebeau, elle se trouve à la limite de la Côte d'Or, bordée par la Haute Saône, et non loin du Jura. Ce sont les derniers arpents de plaine.

Renève le Chateau, Renève l'Eglise, deux localités qui n'en font qu'une. Et si l'on remonte dans le passé, on trouve trois Renève : Ville, Villette et Renvotte.

La proximité de la Saône naviguable lui a fait connaitre très tôt la civilisation romaine. Témoin des rivalités entre les rois mérovingiens, elle sera en 1636, une des nombreuses victimes du trop fameux GALLAS. Détruite et désertée, la ville renaitra 150 ans après, grâce à la restauration de l'église, attirant près de 900 âmes.

Le début du XXè siècle voit la création du canal de la Marne à la Saône. Aussi, un essor économique important se développe au Moulin de la Roye. Ce dernier fut donc l'entreprise la plus importante du village.

C'était un des trois moulins à fèves de France (avec Marseille et Le Havre), fèves qui étaient importées d'Egypte ou du Levant. Il marchait jour et nuit et ne s'arrêtait que le 14 juillet.

La vingtaine d'ouvriers logeaient aux "casernes", bâtiment existant spécialement pour eux. L'alimentation du moulin était fournie par la Vingeanne, rivière bourguignonne qui prend source au flanc du plateau de Langres, dans la vallée de la Haute Marne, à Aptey, au creux d'un val appelé Combe Ragot.

Aujourd'hui, le moulin n'est plus que ruines. Mais il aura une importance capitale dans notre enquête.

Renève est bien sur célèbre par la fameuse affaire Brunehaut. Qui était-elle ? Une princesse wisigothe d'Espagne, fille du roi Athanagild, qui épousa, en 566, Sigebert, roi d'Austrasie. Elle engage avec Fredegonde, reine de Neustrie, une guerre sans merci, entremêlée de nombreux crimes. Clotaire II, fils de Fredegonde, avait son camp à proximité de Renève, sur les bords de la Vingeanne. Sur les conseils de sa mère, il fit mourir Brunehaut, alors âgée de 90 ans ?!.. Elle fut trainée, nue, vivante, par un cheval indompté. On parle aussi d'un chameau !

Une histoire sujette à de nombreuses controverses, non trop sur les faits mais sur les lieux. Le pays voisin de Cheuge assure que l'endroit du supplice est bien situé sur son territoire. Le Lieu-dit s'appelle le Purgatoire !

Mais Renève, il y a quelques années allait être encore le théâtre d'un fait plus qu'insolite : on y parle d'un curé et d'un "curieux petit homme".

000

LE CURE...

ET UN CERTAIN REGIMENT

L'acteur principal de cette histoire, l'Abbé X est né en 1906 dans le Haut Rhin. Il fait ses études au séminaire de Flavigny en Côte d'Or et est ordonné prêtre en 1934 dans le diocèse de Dijon.

Deux ans plus tard, ilvient à Renève. Il n'en repartira qu'en 1947. Ses onze années passées dans ce village marque sa vie. Homme rude, solide, autoritaire, n'oublions pas ses origines alsaciennes, il est cependant très respecté et estimé par ses ouailles.

Authentique curé de campagne, à la "vieille mode", il n'hésite pas à séparer, pendant les messes, les garçons et les filles, faisant sortir les premiers une demi-heure avant les autres.... Gageons qu'ils devaient s'attendre quand même à la sortie...

La vie s'écoule paisiblement, puis connait les affres de la guerre jusqu'au 11 septembre 1944, date de la libération de Dijon.

Cette année là est fertile en évènements. Entre autres, en avril 1944, le fameux régiment de l'armée de l'air CTA n° 154 (compagnie transport auto), formé à Mouzaiaville, près de Blida en Algérie.

Et le curé, à Renève, continue son office...

Le CTA, lui, après diverses opérations dans l'algérois, stationne trois semaines à Oran, puis embarque sur un Liberty Jeep (Le Good Year) et débarque à St Raphaél le 15 août 1944, après 8 jours de mer.

Et le curé, à Renève, va se promener à la ferme de Collonges....

Le CTA 154 se dirige sur Toulon, Marseille, Aubagne Orange et remonte la vallée du Rhône. Il traverse le Jura, passe à Dôle, Damparis, Gray et vient se fixer à Renève, au moulin de la Roye.

Non loin de là, le curé rentre pour les vêpres...

Pendant ce temps, les troupes s'installent dans le moulin désaffecté depuis 1914. Occupé auparavant par les allemands qui l'avaient transformé en cantonnement, les troupes alliées le récupèrent comme étape.

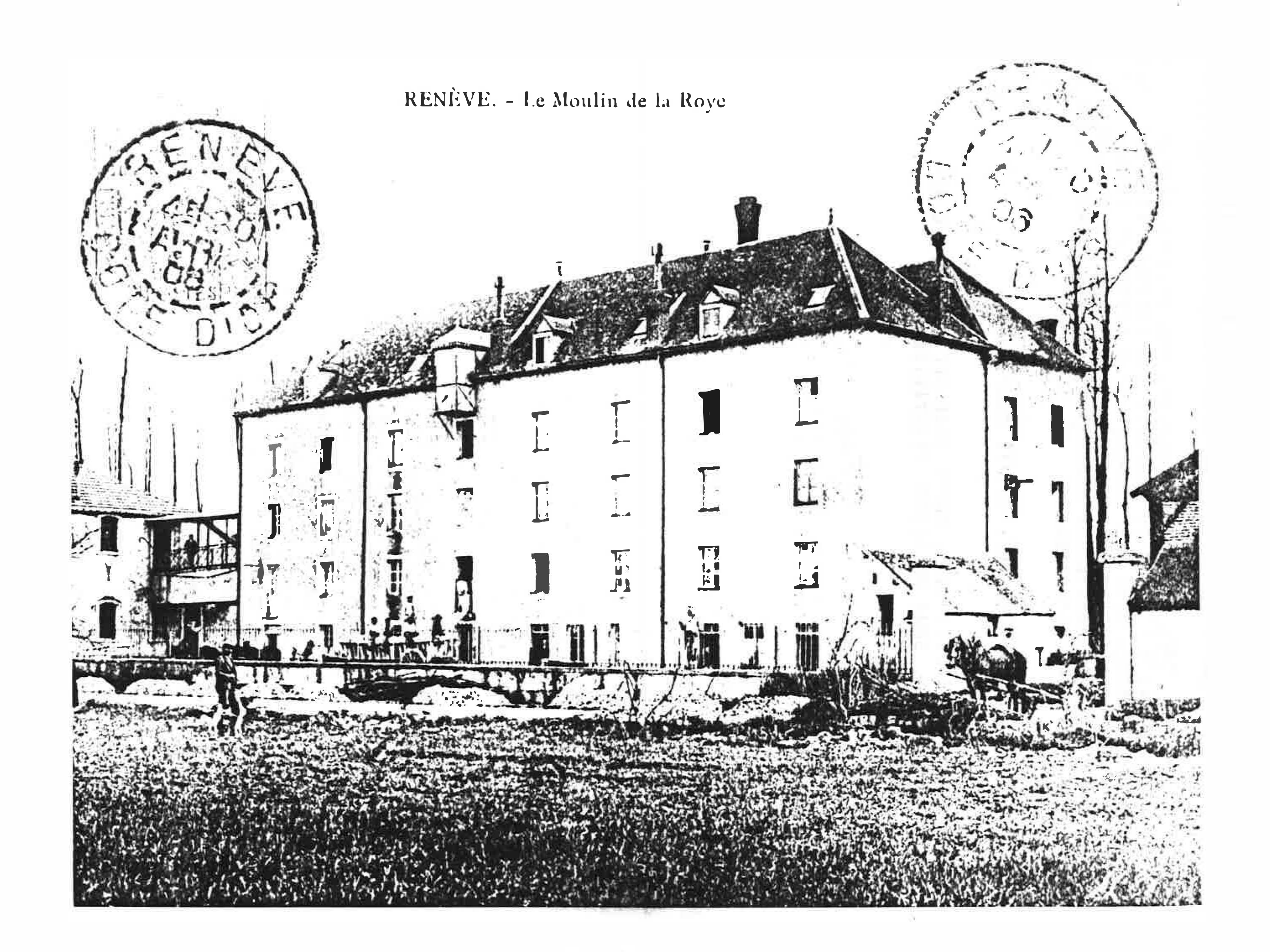
Exceptionnellement, le jour de Noël 1944, une messe de minuit fut célébrée par le curé, troupes et villageois réunis.

Car, en temps ordinaire, ces soldats vivaient isolés et de plus, à l'écart du village. Les contacts avec les habitants étaient rares, sauf à l'occasion d'un repas dominical, ou d'un bal clandestin. Les autres régiments de passage au moulin observent une discipline rigoureuse qui les empêche, même entre eux, d'avoir des contacts.

ET POURTANT, LA VIE CONTINUE.

AVRIL 1945, NOTRE CURE DECIDE D'ALLER AUX CHAMPIGNONS, SOUS UN SOLEIL PRINTANIER.....

oOo



RENÈVE. - Le Moulin de la Roye

« Un homme de 17 cm de haut »...

30 ans après, le curé de Pagny révèle sa rencontre insolite

DIJON. - « Il est désagréable de passer pour un original et, plus encore, d'être suspecté de circonvenir son entourage ou d'être considéré comme un malade mental, victime d'hallucinations. Je répète devant vous, messieurs, que ce m'est un soulagement de pouvoir vous livrer en toute simplicité le déroulement de l'aventure vécue durant quinze à vingt secondes, aventure que j'ai toujours considérée comme très importante pour les progrès de la science, riche d'éléments d'information sur les formes de vie en expansion dans l'univers, sur les possibilités d'adaptation à nos conditions de vie, à nos régimes de vie, à nos climats terrestres, d'êtres venus en visiteurs sur notre planète ».

Ainsi parle [redacted] prêtre, aujourd'hui curé de Pagny-la-Ville en Côte-d'Or. Cet ecclésiastique est né en avril 1906 dans le Haut-Rhin. Il a fait ses études au petit séminaire de Flavigny en Côte-d'Or et a été ordonné prêtre en 1934 dans le diocèse de Dijon.

Il était jeune curé à Renève en 1945 lorsqu'il observa un phénomène assez extraordinaire par un bel après-midi d'avril. Et ce n'est que trente ans plus tard qu'il s'est décidé à divulguer son témoignage.

L'abbé [redacted] a choisi de faire son récit au G.E.P.A., le Groupement d'étude de phénomènes aériens et objets spatiaux insolites, une société savante qui regroupe des hommes de cience qui font autorité dans leurs domaines respectifs. Le G.E.P.A. publie une revue trimestrielle dans laquelle il tente d'anal ser scientifiquement des témoignages de phénomènes extraordinaires.

A 30 cm de moi

Le récit qui suit nous a été confirmé hier par l'abbé [redacted] lui-même. Le prêtre a même ajouté quelques détails inédits avant de se refuser à un plus long entretien. « Je ne veux pas avoir tous les journalistes sur le dos » a-t-il dit avant de retourner dans son confessionnal de la petite église de Pagny-le-Château.

« Le 15 avril 1945 dans l'après-midi, j'étais par i à la cueillette de champignons de l'espèce « boule de neige », espèce qui affectionne particulièrement les taillis, a écrit l'abbé [redacted] au G.E.P.A J'avais déjà fait plusieurs kilomètres dans la campagne en inspectant la lisière de la forêt et vers 18 heures j'étais sur le chemin du retour quand s'offrit à mon regard un dernier taillis, en bordure d'un champ resté inculte du fait que son propriétaire était prisonnier de guerre depuis 1940. Je procède à l'inspection de ce fourré avec minutie, en m'allongeant à même le sol. N'ayant pas trouvé de champignons, je décide de rentrer chez moi.

« D'un mouvement tout à fait naturel, je me mets à genoux pour me relever et je tourne la tête vers la gauche.

« A ce moment précis, j'aperçois un petit bonhomme, de 15 à 17 centimètres de haut, se dirigeant en hâte de mon côté ; il me paraît essoufflé et apeuré. N'empêche qu'il ne ralentit point sa marche et passa à 30 centimètres de moi en me toisant intensément.

« Mon premier réflexe fut de m'emparer de lui. Mais je ne mis point à exécution ce projet, car l'idée me vint que je risquais fort de me blesser avec la « pique » ou « tige » qu'il portait sur lui et qui dépassait la tête du minuscule personnage d'environ 2 centimètres. Finalement, il disparut à l'intérieur du taillis sans que je fusse intervenu pour empêcher sa progression, malgré mon extrême désir de l'intercepter pour entrer en communication avec lui.

« L'ayant laissé s'échapper, je rentrai à mon domicile très perplexe et très mécontent de mon inertie, pensant avoir manqué d'à-propos en l'occurrence et avoir fait avorter une expérience qui eût pu apporter une somme de renseignements de tous ordre.

Un homme robuste de 70 ans

La scène se déroule par une belle journée sur le chemin qui relie Renève, en Côte-d'Or, à Poyans, en Haute-Saône. Les lieux ont beaucoup changé depuis. Le taillis a disparu. Mais le chemin et les bois existent toujours et, sur place, le prêtre n'a eu aucun mal à se mettre d'accord avec le propriétaire du champ pour situer l'emplacement exact du taillis en 1945.

« La nuit portant conseil, poursuit l'abbé, je résolus de revenir le lendemain sur les lieux du phénomène avec scie et serpe pour raser ce fourré et découvrir, sinon son repaire, du moins quelques traces qu'il aurait laissées ou quelque objet lui appartenant. Ce projet fut abandonné en raison d'un mauvais temps persistant ».

Et le témoin de faire une description très détaillée de ce petit bonhomme :

« C'était un homme, un homme en réduction, toutes proportions gardées, de 70 à 75 ans, en bonne santé, très fort, robuste, un monsieur assez joufflu, avec des cheveux gris et une barbe peu fournie. J'ai distinctement vu deux yeux, deux oreilles, une bouche.

« Son visage était très expressif puisque j'ai très bien vu qu'il était essoufflé et aussi qu'il avait peur. Toutes les parties du corps que j'ai pu observer étaient exactement comme les nôtres mais en réduction.

« Il était vêtu d'une combinaison couleur bordeau foncé, mate, très souple qui, sans toutefois le mouler, enveloppait tout son corps, y compris les mains et les pieds et ne laissait que la tête à l'air libre.

« Pour les mains, la combinaison se terminait en moufles, sans que je me souvienne si le pouce était ou non séparé des autres doigts. Pour les pieds, elle se terminait en bottes. On ne distinguait ni boutons, ni ceinture, pour autant que je m'en souvienne, ni coutures. A l'époque, j'ai pensé que la combinaison était en caoutchouc, aujourd'hui je dirais en plastique. Le plus étrange, cependant, était l'espèce de « pique » qu'il portait dans le dos sur le côté droit (...)

« C'est lui qui est venu vers moi. Il marchait très vite et avait l'air pressé. Il paraissait essoufflé, oppressé. Il semblait tout à la fois redouter ma présence - car il me parut craintif et ses yeux perçants semblaient remplis de frayeur - et en même temps, désireux de m'observer. Il est venu à ma hauteur, à 30 centimètres de moi et il m'a dévisagé. Il voulait savoir qui j'étais, ce que je faisais, peut-être pourquoi je portais une soutane.

« Cependant il ne s'est pas arrêté. Quand il m'a eu dépassé, il ne m'a plus regardé et il disparut dans le fourré impénétrable même pour un chat ou un rat. J'ai été alors très déçu de n'avoir pu entrer en contact avec lui, et de n'avoir pas pu obtenir d'information sur lui ».

Un cerveau d'un gramme !

Dans sa conversation avec un groupe de responsables du G.E.P.A., le prêtre a affirmé que le personnage qu'il a vu était parfaitement matériel, d'aspect tangible et non d'apparence fantomale. Il se refuse énergiquement, tout bien pesé, à en faire une « apparition » d'ordre religieux ou un robot. Si petit qu'il fût, le visage du petit homme était, fût-ce de façon trompeuse, très expressif, très lisible, très immédiatement lisible par un être humain.

D'après les calculs du G.E.P.A. l'humanoïde de Renève, s'il avait 17 cm de haut, devait peser environ 70 grammes et



La « Une » du dernier numéro (45) de la revue du Groupement d'étude des phénomènes aériens et objets spatiaux insolites (G.E.P.A.) tout entière consacrée à l'affaire de Renève. (Repro. L. D.)

me ! « C'est dans l'énoncé de tels chiffres que réside la pire objection scientifique à la possibilité d'admettre qu'un tel humanoïde puisse disposer d'une intelligence comparable à la nôtre » écrit René Fouéré, directeur de la revue « Phénomènes spatiaux ». Et de conclure une longue et inté-

« Si d'aventure d'autres observations de ce genre devaient avoir lieu dans l'avenir, nous avons pensé qu'il était de la plus haute importance de publier celle-là ».

Cette histoire est évidemment un peu fantastique. Et les incrédules ou les rieurs que ce témoignage irrite parce

ront beau jeu d'en sourire.

Mais avant d'ironiser il faudra se dire que l'ancien curé de Renève, un homme solide, d'un très grand bon sens, un homme de la campagne qui n'a jamais de sa vie parlé à la légère ni élucubré, cet homme a attendu trente années pour parler. S'il l'a fait ce fut d'abord en raison de l'intérêt scientifique exceptionnel que cette observation pouvait présenter et dont, selon sa propre expression, il se sentait dans l'obligation morale de faire part à quelque société savante.

Après tout, les récits extraordinaires de ce genre ne sont pas si rares aujourd'hui. Des radars militaires ont eu la preuve du passage d'engins que notre civilisation ne peut pas définir. Et combien d'autres témoignages troublants ?...

L'attitude la plus honnête, semble-t-il, en face du témoignage d'un homme d'une telle rigueur consiste à écouter d'abord. Libre à chacun ensuite de penser ce qu'il voudra. Le courage d'un homme de foi qui a osé affronter les sceptiques en témoignant de ce qu'il avait vu voici trente ans mérite au moins le respect.

J.-N. J.

Comment ADRUP MONTBARD

Les dépêches 3 mars 1976

L'homme de 17 cm de haut des précisions du GEPA

DIJON. - A propos de l'article pau le 5 mars en page « région » dans le journal « Les Dépêches » sous le titre : « Un homme de 17 cm de haut... 30 ans après, le curé de Pagny révèle sa rencontre insolite ».

Nous tenons à préciser que les passages de l'article d'Henry-Jean Besset « Le petit bonhomme de Renève », ainsi que la photo dont nous avons fait usage, proviennent du no 45 de la revue « Phénomènes spatiaux », 69, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris, et sont protégés par un copyright déposé à la commission paritaire sous le no 42509. En conséquence, les passages cités entre guillemets demeurent la propriété de « Phénomènes spatiaux », et ne sauraient être reproduits sans l'accord express du directeur de la publication qui se réserve de poursuivre les contrevenants éventuels, selon les voies de droit. La mention Copyright (C) Phénomènes Spatiaux... est imprimée en page 2 de couverture du numéro précité de la revue.

De même, nous assumons l'entière responsabilité de la divulgation du nom et de l'adresse du témoin, qui ne sont pas rendus publics dans l'article de « Phénomènes spatiaux ». Le témoin nous fait par ailleurs savoir qu'il ne désire faire aucun autre commentaire sur cette affaire, et qu'il ne répondra ni aux correspondances, ni aux visites qui auraient trait à ce su et.

Enfin, nous signalons à ceux de nos lecteurs qui auraient été témoins d'événements insolites, qu'ils peuvent, s'ils le désirent, adresser un compte rendu à Henry-Jean Besset, 195, rue de Mirande à Dijon.

11

O B S E R V A T I O N   D U   C U R E

Enquête de Henry-Jean Besset - G.E.P.A. 09.1975

LA RENCONTRE :

"Par un bel après-midi d'avril 1945, j'étais parti à la cueillette de champignons de l'espèce"boule de neige", espèce qui affectionne particulièrement les taillis. J'avais déjà fait plusieurs kilomètres dans la campagne en inspectant la lisière de la forêt et vers 18 heures, j'étais sur le chemin du retour quand s'offrit à mon regard un dernier taillis, en bordure d'un champ resté inculte du fait que son propriétaire était prisonnier de guerre depuis 1940. Je procède à l'inspection de ce fourré avec minutie, en m'allongeant à même le sol. N'ayant pas trouvé de champignons, je décide de rentrer chez moi.

"D'un mouvement tout à fait naturel, je me mets à genoux pour me relever et je tourne la tête vers la gauche.

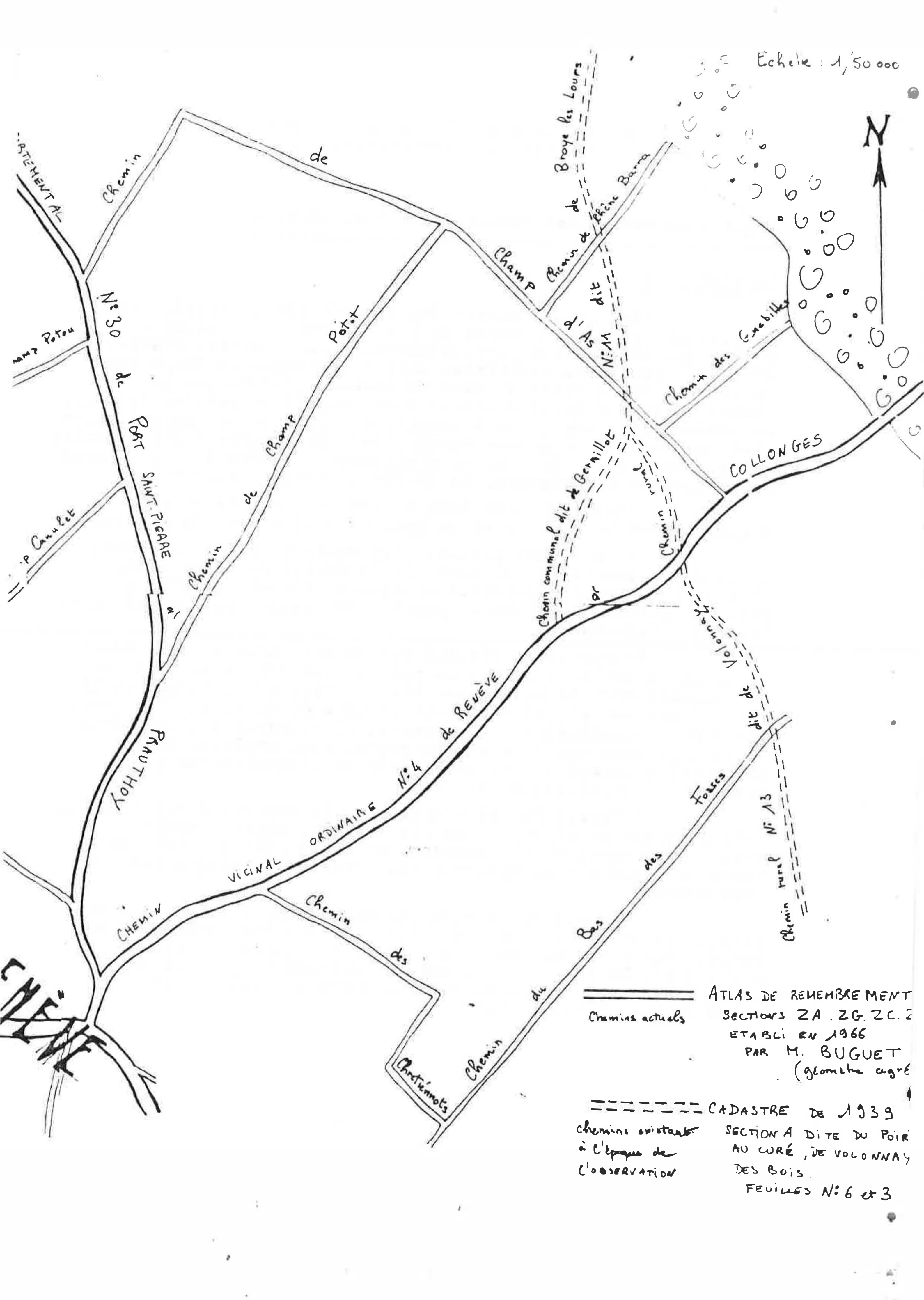
"A ce moment précis, j'aperçois un petit bonhomme, de 15 à 17 centimètres de haut, se dirigeant en hâte de mon côté ; il me parait essoufflé et apeuré. N'empêche qu'il ne ralentit point sa marche et passa à 30 centimètres de moi en me toisant intensément.

"Monpr emier réflexe fut de m'emparer de lui. Mais je ne mis point à exécution ce projet, car l'idée me vint que je risquais fort de me blesser avec la "pique" ou "tige" qu'il portait sur lui et qui dépassait la tête du minuscule personnage d'environ 2 centimètres. Finalement, il disparut à l'intérieur du taillis sans que je fusse intervenu pour empêcher sa progression malgré mon extrême désir de l'intercepter pour entrer en communication avec lui.

"L'ayant laissé s'échapper, je rentrai à mon domicile très perplexe et mécontent de mon inertie, pensant avoir manqué d'à-propos en l'occurrence et avoir fait avorter une expérience qui eût pu apporter une somme de renseignements de tous ordres.

"Néanmoins, la nuit portant conseil, je résolus de revenir le lendemain sur les lieux du phénomène, avec scie et serpe, pour raser ce fourré et découvrir, sinon son repaire, du moins quelques traces qu'il aurait laissées ou quelque objet lui appartenant. Ce projet fut abandonné en raison d'un mauvais temps persistant."

oOo


Echelle : 1/50 000
N
Chemin de Champ
Broye les Lours
Chemin de Chêne Barra
d'As dit N° 11
N° 30 de PORT SAINT PIERRE
PRAUTHOY
Chemin de Champ Potot
Champ Potou
Caulet
COLLONGES
Chemin rural
dit de Volonnay
Chemin rural N° 13
CHEMIN VICINAL ORDINAIRE N° 4 de RENÈVE
Chemin des Chartennots
Chemin du Bas des Fosses
CHÊNE
Chemins actuels
ATLAS DE REMEMBREMENT
SECTIONS ZA. ZG. ZC. Z
ETABLI EN 1966
PAR M. BUGUET
(géomètre agréé
Chemins existant à l'époque de l'observation
CADASTRE DE 1939
SECTION A DITE DU POIR
AU CURÉ, DE VOLONNAY
DES BOIS
FEUILLES N° 6 et 3

LE PETIT BONHOMME :

"C'était un homme, un homme en réduction, toutes proportions gardées, de 70 ou 75 ans, en bonne santé, très fort, robuste, un monsieur assez joufflu, avec des cheveux gris et une barbe peu fournie. J'ai distinctement vu deux yeux, deux oreilles, une bouche. Toutefois, comme il n'a pas ouvert la bouche, je n'ai pas vu s'il avait des dents. Son visage était très expressif puisque j'ai très bien vu qu'il était essoufflé et aussi qu'il avait peur. Toutes les parties du corps que j'ai pu observer étaient exactement comme les nôtres, mais en réduction.

"Il était vêtu d'une combinaison couleur bordeaux foncé, mate, très souple qui, sans toutefois le mouler, enveloppait tout son corps, y compris les mains et les pieds, et ne laissait que la tête à l'air libre. Pour les mains, la combinaison se terminait en moufles, sans que je me souvienne si le pouce était ou non séparé des autres doigts. Pour les pieds, elle se terminait en bottes. On ne distinguait ni boutons, ni ceinture, pour autant que je m'en souvienne, ni coutures. A l'époque j'ai pensé que la combinaison était en caoutchouc, aujourd'hui je dirais en plastique. Le plus étrange, cependant, était l'espèce de "pique" qu'il portait dans le dos, sur le côté droit. Cette "pique", qui dépassait la tête d'environ 2 centimètres, était très fine puis, à un demi-centimètre du sommet, s'élargissait un peu. Elle rentrait dans la combinaison, semblait y adhérer et descendre presque dans le talon du "petit bonhomme", rendant de ce fait sa démarche très très légèrement rigide. Ce n'était pas un tuyau, c'était plutôt une tige qui avait la forme d'une épine, sans aucun orifice à son sommet. Sa pointe était de couleur crème sale.

"C'est lui qui est venu vers moi. Il marchait très vite et avait l'air pressé. Il paraissait essoufflé, oppressé. Il semblait tout à la fois redouter ma présence -car il me parut craintif et ses yeux perçants semblaient remplis de frayeur- et, en même temps, désireux de m'observer. Il est venu à ma hauteur, à 30 centimètres de moi, et il m'a dévisagé. Il voulait savoir qui j'étais, ce que je faisais, peut-être pourquoi je portais une soutane. Cependant, il ne s'est pas arrêté. Quand il m'a eu dépassé, il ne m'a plus regardé, et il disparut dans le fourré impénétrable même pour un chat ou un rat. J'ai été alors très déçu de n'avoir pu entrer en contact avec lui, et de n'avoir pas pu obtenir d'information sur lui.

"Pendant tout le temps où nous avons été en présence, le petit bonhomme n'a fait aucun bruit, ni en parlant -sa bouche est restée close- ni en se déplaçant, et je n'ai pas non plus vu de trace après son passage. J'explique l'absence de bruit et de traces par le faible poids du petit bonhomme et par le fait qu'il s'agissait d'un sol sec et compact. Je n'ai pas senti non plus d'odeur particulière."

oOo

G.E.P.A. : Ce récit, nous le tenons d'un curé de campagne qui, à 69 ans, est demeuré alerte, lucide, tout à la fois posé et enthousiaste. Les faits se sont déroulés aux alentours du 20 avril 1945, par une belle journée, sur le chemin qui relie Renève, en Côte d'Or à Poyans, en Haute-Saône. Les lieux ont beaucoup changé depuis le remembrement : le taillis et la petite mare de quelques mètres carrés qui se trouvait à sa droite ont disparu, mais le chemin et les bois existent toujours. Sur place, l'Abbé n'a eu aucun mal à se mettre d'accord avec le propriétaire du champ pour situer l'emplacement exact où se trouvait le taillis en 1945.

oOo

L' E N Q U E T E   D U   G E P A

Voilà les faits bruts relatés en 1975, par l'Abbé X dans sa lettre destinée au GEPA, Groupement d'Etudes des Phénomènes aériens.

Il fut fondé à la fin de 1962, présidé de 1964 à 1970 par le Général d'armée aérienne Lionel Max Chassin, puis par l'ancien secrétaire général René Fouéré.

Cete organisme parisien, éditeur de la revue Phénomène Spaciaux faisait à l'époque, autorité en matière d'OVNI. Il s'efforçait d'enquêter objectivement, sans but lucratif et avec l'esprit scientifique qui le gouvernait (sic).

Monsieur Henry Jean Besset, correspondant dijonnais du GEPA rapporta les premiers éléments de l'enquête.

oOo

L' E N T R E T I E N A P A R I S

A l'issu de cette première investigation, le GEPA organise une rencontre à Paris avec le témoin. Nous ne retiendrons de cet entretien que les points essentiels, relatifs à l'observation.

Au moment des évènements, l'abbé reconnu avoir été influencé dans son jugement par la lecture des 4 volumes de l'Abbé Moreux *"Où il est question de l'origine de l'homme, mais aussi du processus et de l'évolution de la race chevaline (petit mammifère de la taille d'un chat aboutissant, au fil des millénaires à la taille actuelle"*.

Cette première interprétation et le septicisme de son entourage lui firent abandonner toutes investigations.

Trente ans après, l'Abbé éprouva un grand soulagement à pouvoir enfin être entendu avec considération, estimant son observation très riche d'enseignement pour la science.

Malgré sa rencontre assez brève avec le petit être, à peine 20 secondes, le curé releva certains détails très singuliers notamment la frayeur lue sur le visage, l'essoufflement perçu, bien que la bouche fut fermée. Il nota également une certaine ressemblance avec l'extra-terrestre classé dans le fichier de Jader Pereira. Il souligna, par ailleurs, que s'il avait aperçu un engin, du genre soucoupe volante, à proximité, sa conclusion eut été différente et il aurait averti la gendarmerie. De plus, il n'éprouva aucune sensation de chaleur et ne perçu aucune odeur.

Bien que le petit personnage ne montra aucune hostilité sans d'ailleurs vouloir se protèger, son vis-à-vis craignit d'être blesser par la "pique" portée dans le dos.

Celle-ci lui rappelait les flèches empoisonnées des sioux, décrites dans des romans d'aventures.

En dépit des regrets de n'avoir pu retenir le petit être, le prêtre se félicita d'avoir usé de retenue à son égard et d'avoir donné ainsi un visage amical de l'espèce humaine. Il resta formel quant à la matérialité de l'observation qui ne relève ni d'une apparition surnaturel, ni d'un robot.

Suite à l'analyse de l'entrevue, Monsieur Fouéré retiendra l'hypothèse Extra-Terrestre , comme conclusion de son enquête.

oOo

Reconstitution de l'observation
(Document GEPA)



Dessin du petit homme -



Tiré du fichier de Jader Pereira
Ressemblance noté par l'Abbé X



C R I T I Q U E   D E   L ' E N Q U E T E

La critique est aisée, l'art est difficile.

Avec tout le respect dû au GEPA, pour l'honnêteté de ses membres et le sérieux de ses travaux, l'ADRUP désapprouve la conclusion précédente aussi hâtive que fragile.
En effet, le GEPA, pour étayer son hypothèse, s'appuie sur des raisonnements quelque peu "simplistes" :

"... Ni à Ibague, ni à Renève, il ne s'agit d'animaux d'exemplaire inconnu de la faune terrestre car ces humanoïdes de modèle réduit sont porteurs de vêtements sinon d'équipement qui sont les produits d'une intelligence technique. Et, s'ils sont dotés d'une telle intelligence sans appartenir à la faune de notre planète, c'est qu'ils viennent d'ailleurs et sont sortis de quelques véhicules insolites même si ce véhicule, qui pourrait être extraordinairement petit, n'a pas été aperçu par le ou les terriens..."

"... Et pourtant, ces créatures paraissent intelligentes à notre manière puisqu'ils portent des vêtements, sont munis d'équipement, ont des corps humanoïdes et sont apparemment venus d'ailleurs. Un chat, une souris peuvent prendre des expressions variées et même drôles, qui sont du ressort de l'instinct, mais ils ne s'habillent pas, ne fabriquent pas d'outils à leur usage et, s'ils ont quelques intelligences techniques, elle est de l'espèce la plus rudimentaire..."

Le port d'une combinaison et d'une "pique" (le témoin y voit une antenne) suffit-il à prouver l'origine E.T. ?

Votre chien affublé d'un manteau serait-il venu de Mars ?

Comme dit le proverbe, "l'habit ne fait pas le moine". Monsieur Fouéré aura sans doute été influencé par les propos de Monsieur Jean-Michel Dutuit, docteur es-science et paléontologiste, présent à l'entrevue de Paris :

Suite à bon nombre de questions "*remarquablement préparées et pertinentes*" (nous aimerions bien les connaitre car elles n'ont jamais été publiées), Monsieur Dutuit parvient "*à la conclusion très nette que le petit être décrit par le témoin était vraiment un homme en réduction présentant, sous une forme miniaturisée, toute les apparences et toutes les proportions d'un être humain de race blanche en bonne santé et de constitution robuste.*"

Comment un scientifique peut-il être aussi affirmatif à la vue d'un seul témoignage sans preuve matérielle ?

A toutes ces questions, nous ne pouvons, hélàs, répondre.

Le GEPA étant aujourd'hui dissout, il nous a été impossible jusqu'à maintenant de rencontrer un de ses membres et nos demandes sur les documents de l'époque sont restées sans réponse.

QUAND LA PRESSE S'EMPARE D'UN CURE ET DE SON PETIT HOMME

Un petit personnage de 17 cm observé par un ecclésiastique, un organisme notoire spécialisé dans l'étude des phénomènes OVNI, voilà de bons ingrédients pour un article journalistique.

Le 5 mars 1976, le quotidien régional "Les Dépèches" publie le cas de Renève. Malheureusement, une fois de plus, les cartes sont truquées, le jeu est faussé pour les lecteurs. L'article débute ainsi : "*... aventure que j'ai toujours considéré comme très importante pour le progrès de la science, riche d'éléments d'informations sur les formes de vie en expansion dans l'univers sur les possibilités d'adaptation à nos conditions de vie à nos régimes de vie, à nos climats, d'êtres venus en visiteurs sur notre planète...*"

Cet extrait du témoignage dirige directement le lecteur sur l'hypothèse E.T.

En conclusion, le journaliste écrit : "*... après tout, les récits extraordinaires de ce genre ne sont pas si rare aujourd'hui. Des radars militaires ont eu la preuve du passage d'engin que notre civilisation ne peut pas définir...*"

Que sous-entend-il par là ? Sinon le passage d'OVNI.. !

Une fois de plus, on suggère au lecteur, l'hypothèse E T en ne lui proposant aucune autre explication.

L'ADRUP se fait fort de condamner un article aussi tendancieux.

oOo

P R E S E N T A T I O N   D E   L A   C O N T R E - E N Q U E T E

Notre travail de vérification à haut indice d'étrangeté continu.

Après les traces de Poncey sur l'Ignon, 1954, les mystérieuses tapisseries de Beaune, XVè siècle, le fameux trou d'Echenon découvert et 1976 et la trace de Marlien en 1967, nous vous livrons les résultats de notre nouvelle investigation concernant le cas de Renève, cas unique en France à notre connaissance.

Lutin, Extra-Terrestre, farfadet, illusion... la contre enquête le dira. L'étude du cas dura près de deux ans et subit de nombreux revirements, déceptions, coups de théâtre, pour arriver, en 1985, à la conclusion définitive (?)

Une lette, une réponse tant attendue arrive... et le mot FIN peut-être inscrit... FIN PROVISOIRE, car nos dossiers restent toujours ouverts.

oOo

L A   C O N T R E   E N Q U E T E   A. D. R. U. P.

PAGNY LA VILLE : RENCONTRE AVEC LE CURE X.

Deux enquêteurs de l'association se rendent à Pagny le 13 octobre 1983. L'Abbé X. vit dans une maisonnette vieillotte fermée à clef à notre arrivée. Malheureusement, nous sommes arrivés à 16H45, 1/4 d'heure avant la célébration de la messe. L'entretien fut donc bref.

Au début, il ne veut pas parler de son observation. Il nous dit : "*Non ! Vous n'avez qu'à voir le livre de Monsieur Fouéré, il est très bien..*" Cette déclaration est sans doute due au fait que les 2 enquêteurs ont été pris pour des chasseurs de sensationnel voulant attiser l'hypothèse E.T.

Mais un autre propos de ce curé laisse poindre une attitude différente : "*Ce n'est pas un E.T., il ne faut pas y voir un petit homme vert..*"

Petit à petit, il en vient à parler plus librement et raconte la vision d'un petit homme de 15 à 17cm, dont l'aspect de vieillard l'a frappé. La main gauche de l'Abbé, abimée, aux doigts recourbés, suite à un accident antérieur à l'observation, l'a empêché de prendre cet être. La main droite est parfaitement normale. *"Voyez, avec mes mains, je n'aurais pu le saisir, et puis, c'est un être humain, je ne l'aurais pas montré dans les foires.."*

Nos enquêteurs vont réfléchir dans la voiture qui les ramène sur Dijon. Une idée hypothético-déductive jaillit. Ne pourrait-il s'agit d'un S I N G E ? seur animal à face humaine. Mais où peut-on trouver un singe ? Un zoo... Non ! Pas ici... Un cirque... de passage... peut-être !

L'enquête va donc se scinder en deux, premièrement, retrouver la trace d'un cirque, deuxièmement, étudier sur le lieu de l'observation.

SUR LA PISTE D'UN CIRQUE -

Début novembre, nos recherches d'archives à la Bibliothèque d'Etudes de Dijon n'ont pas permis de retrouver la trace du passage d'un cirque dans la région au début de 1945. Alors, nous décidons d'écrire à 30 Millions d'Amis, le 3 janvier 1984. Aucune réponse.

Parallèlement, nous écrivons à Jean Richard dont la réputation n'est plus à faire. Dans ces réponses, il nous indique certaines races de singes ainsi que l'adresse d'un historien du cirque, Monsieur ADRIAN, et celle de Bouglione. Parmi les types de singes cités par M. Richard, seul, le "Saimiri" (environ 25 cm de haut) se rapproche le plus par sa taille du petit être de Renève. Une recherche complémentaire réalisée à la Bibliothèque nous permettra de retrouver trois autres espèces de taille similaire :
- Le Marmouset (ouistiti pygmé)
- Ouistiti commun
- Le tamarin

Monsieur Adrian, circologue, nous précise par courrier, qu'à sa connaissance, aucun cirque n'a fait escale à Dijon en 1945. La piste du cirque n'aboutissant pas, nous en profitons pour nous rendre sur les lieux de la rencontre, une démarche qui s'impose par ailleurs, pour mieux comprendre ce qui s'y est produit.

oOo

Ermenonville, le 26 Janvier 1984

JEAN RICHARD

Secrétariat

Madame, Monsieur,

Nous accusons bonne reception de vos correspondances des 18 Novembre 1983 et 9 Janvier, adressées à Monsieur Jean RICHARD, pour lesquelles nous vous remercions et vous prions de vouloir bien excuser la tardive réponse, dûe essentiellement à l'absence du secrétariat en période hivernale.

Malheureusement nos recherches ne nous per tent pas de vous fournir d'explications détaillées sur le "Cirque National" et son petit "homme singe". L'ouvrage "Le Grand livre du Cirque" paru aux Editions Edito Service mentionne un "Cirque National" fixe à l'emplacement du Cirque d'Hiver, et celui d'Henri Thétard "La merveilleuse histoire du cirque" reproduit seulement une photo du montage d Cirque National, donc itinérant, sans légende.

En outre, de nombreux petits singes peuven nous sembler proches de l'homme. Ainsi:

- le Capucin ou Sajou, singe de petite tai (30 à 38 cms) vivant en Amérique du Sud. Doué d'une intelli gence bien supérieure à la majorité des autres singes de taille égale, il est docile et enjoué et peut s'apprivoiser facilement s'il est constemment entouré d'affection.
- le Saimiri , l'un des plus petits singes du nouveau monde. La longueur de son corps varie de 23 à 27 cms.
- ou encore le singe Rhésus, qui a conquis malgré lui ses galons de singe de l'espace, car il fut envoyé en éclaireur dens les fusées spaciales afin que l'on puisse déterminer les conditions de vie dans les vaisseaux interplanétaires avant de catapulter des hommes.

.../...

.../...

Monsieur ADRIAN, historiographe du cirque, 12 rue Bachaumont 75002 PARIS

ou Monsieur BOUGLIONE, Cirque d'Hiver, 11 rue Amelot 75011 PARIS, pourront vous communiquer des renseignements plus concrets.

Avec tous nos regrets de ne pouvoir vous être davantage agréable en l'absence de Monsieur Jean RICHARD,

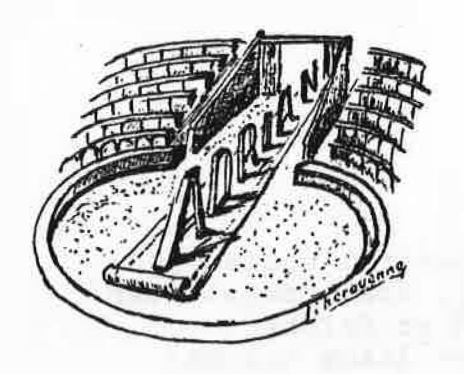
nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean RICHARD,

Secrétariat,

Monsieur et Madame VACHON
6, rue des Gémeaux

21220 GEUVREY CHAMBERTIN



L'Ecrivain - circologue

●

AUTEUR DES LIVRES

« Histoire illustrée des Cirques parisiens »

« Sur les chemins des grands cirques voyageurs »

« Attractions sensationnelles »

« Cirque Parade »

« Cascadeurs et Casse-cou »

« L'encyclopédie du Cirque » :

— Le cirque commence à cheval.

— Ce rire qui vient du cirque.

— En piste, les acrobates.

— A vous, les jongleurs.

— Cirque au cinéma, cinéma au cirque.

●

AUTEUR DU DISQUE

« La voix du Cirque »

●

COLLABORATEUR A LA « GRANDE ENCYCLOPÉDIE ET AU DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE LAROUSSE. »

●

CHRONIQUEUR DES SPECTACLES *(Cirque - Music-hall - Théâtre)* DES DISQUES ET DE LA RADIO-TÉLÉVISION

●

RÉDACTEUR A « SCÈNES & PISTES »

●

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE PARISIENNE DU MUSIC-HALL ET DU CIRQUE

●

MEMBRE D'HONNEUR DU CLUB DU CIRQUE

●

ADRIAN

12, rue Bachaumont

75002 PARIS

Tél. (1) 236.44.29

Le 14 février 1984

A.D.R.U.P.
Mr et Mme VACHON
6, rue des Gémeaux
21220 GEVREY CHAMBERTIN

Monsieur,

J'ai bien reçu en son temps votre lettre me demandant des précisions sur un certain "Cirque National" qui aurait fait escale à Dijon en 1945. Hélas, rien ne figure en mes archives à ce sujet. Il y a eu autrefois plusieurs établissements arborant, parfois simultanément, cette enseigne; le plus connu fut celui de la famille Amédée Ringenbach mais il me semble qu'à l'époque en question, il s'appelait "Cirque des Alliés". Vous pourriez peut-être avoir des précisions en écrivant à un descendant des directeurs: Monsieur Albert Ringenbach C/° Cirque Gruss, 211 avenue Jean Jaurès 75019 Paris.

En ce qui concerne les petits singes cités, ils figuraient assez souvent dans les ménageries en exhibition; leur participation à des numéros fut plus rare car ce sont surtout des chimpanzés qui sont présentés en piste.

En regrettant de ne pouvoir mieux vous renseigner, je vous prie de croire, Monsieur, à mes meilleurs sentiments

LE SITE DE LA RENCONTRE -

Nous avons eu la chance de retrouver l'ancien propriétaire du champs, M. Grey. A l'époque, il était prisonnier de guerre. De ce fait, le champ était resté en friches. L'agriculteur nous emmena volontiers sur les lieux qui ont beaucoup changé depuis.

UNE NOUVELLE PISTE -

Toujours à la recherche d'un cirque, nous continuons la recherche dans le village. Nous nous adressons à la Mairie de Renève. La consultation des réunions du conseil de l'année 1945 ne nous apprend rien. Nous profitons d'être sur place pour glaner ici et là quelques informations auprès des habitants.

Les commerçants semblent les mieux renseignés. Monsieur Paul Huot, boucher de son état, le tablier taché de sang et le couteau à la main, l'air méfiant, nous révèle la présence de militaires français d'Afrique en 1945, dont le régiment était cantonné au moulin de la Roye et au "Petit Renève". Information confirmée par M. Grey. A cet instant, l'enquête bascule sur une nouvelle hypothèse... Suspense... !!

REFLECHISSONS... qui dit régiment africain, dit... continent d'Afrique... qui pense Afrique, pense animaux exotiques... éléphant.. girafe.. lion, serpent.. et .. S I N G E S !!

Mais oui ! Bien sur, nous y voilà, un petit singe d'Afrique... devenu MASCOTTE DE REGIMENT... !!!

A LA POURSUITE D'UN REGIMENT -

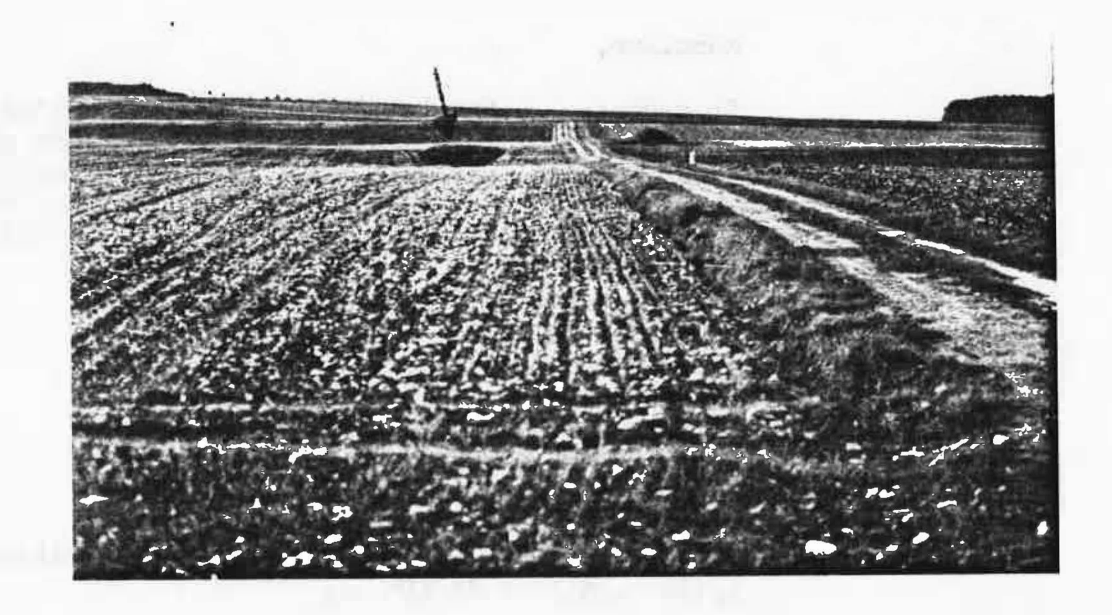
Dès lors, les enquêteurs n'ont plus qu'un seul objectif : identifier ce fameux régiment d'Afrique.
Papier à lettre et téléphone vont être mis à contribution.

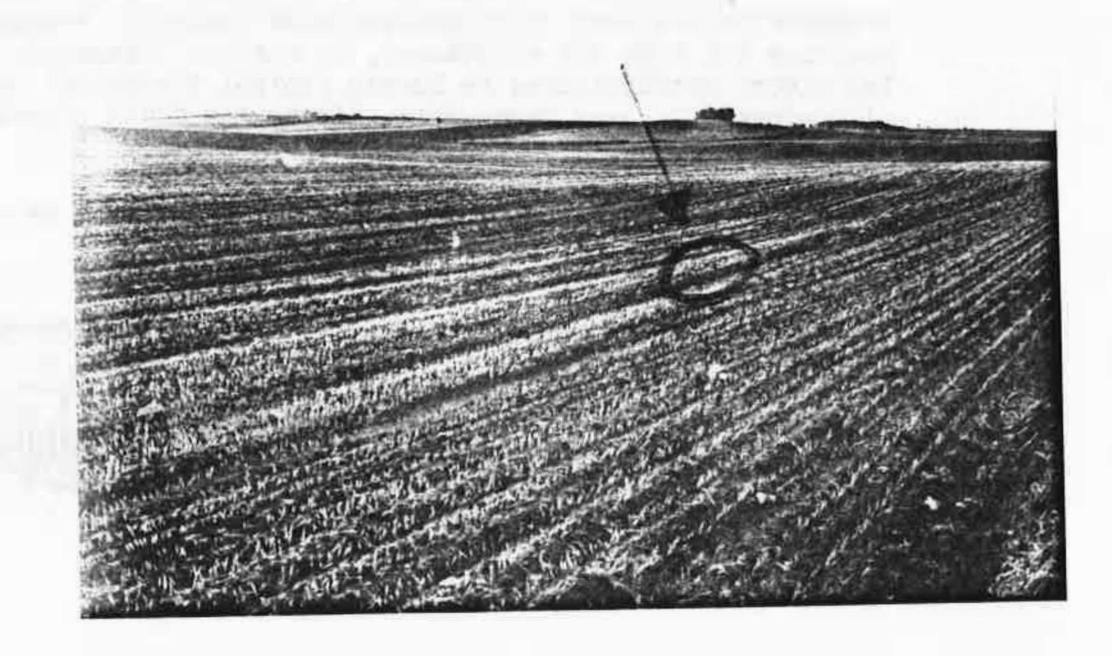
Tout d'abord, un quotidien régional, le Bien Public est consulté pour les mois de janvier à avril 1945. Hélàs, pas de trace du régiment.

Un courrier est envoyé au service historique de l'armée de terre à Vincenne. Celui-ci ne possède pas d'information concernant notre régiment. Il nous renvoie au bureau central d'archives militaires à Pau. Leur réponse négative nous fait connaitre que toutes les unités présentes à Renève ont été dissoutes et que leur bureau n'est pas autorisé à nous communiquer les noms de militaires.

LES LIEUX DE L'OBSERVATION EN 1984







.Sa/FG 27.06.1984.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE

SERVICE HISTORIQUE
de l'Armée de Terre
Château de Vincennes
75997 PARIS ARMEES

Tel 374 11 55 . Poste: 34.29.

Vincennes, le 2 JUIL. 1984

N° 005190 /DEF/EMAT/SH/ RA.

Clt

Le Général DELMAS
Chef du Service historique

à

Monsieur VACHON Patrice
6, rue des Gémeaux
21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Monsieur,

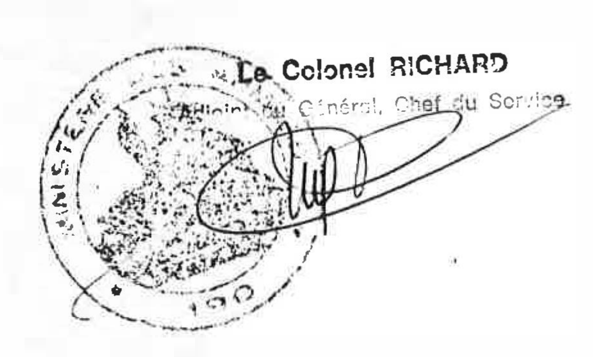
En réponse à votre lettre du 30 mai 1984, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les recherches effectuées ont permis de déterminer que, les 10-11-12 septembre 1944, dans la région de Renève près de Mirebeau (Côte-d'Or) stationnait le "Combat command n° 2", élément de la 1ère division blindée; sa composition était la suivante :

Etat-major de la brigade de soutien
Commandant du CC2
5e régiment de chasseurs d'Afrique
1e bataillon de zouaves
III/68e régiment d'artillerie d'Afrique
Compagnie du Génie 88/1
1/3e régiment de chasseurs d'Afrique
1/9e régiment de chasseurs d'Afrique
2/11e groupe d'escadrons de réparation divisionnaire (GERD)
2/15e bataillon de marche.

Le peu de renseignements communiqué ne me permet pas de vous préciser le régiment d'Afrique que vous souhaitez retrouver. En ce qui concerne les noms des militaires, le Service historique ne détenant pas les pièces matriculaires le Bureau central d'archives administratives militaires - Caserne Bernadotte - 64023 PAU CEDEX pourrait être utilement consulté.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Colonel RICHARD
Adjoint au Général, Chef du Service



MO/AD 2.10.1984

-3 OCT.84-029736

MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION CENTRALE DU SERVICE NATIONAL
BUREAU CENTRAL D'ARCHIVES ADMINISTRATIVES MILITAIRES
CASERNE BERNADOTTE
64023 PAU CEDEX
Tel 32.84.44. Poste 891

Référence à rappeler obligatoirement | BCAAM/ E.ORG

REPONSE à adresser à: Monsieur le Colonel Commandant le BCAAM 64023 PAU cedex sans indication de nom

Prière de joindre un timbre pour la reponse

Le Lt-Colonel MOURET
COMMANDANT LE BUREAU CENTRAL D ARCHIVES ADMINISTRATIVES MILITAIRES
à

Monsieur Patrice VACHON
6, rue des Gémeaux
21220 - GEVREY-CHAMBERTIN

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 13.9.1984, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les unités figurant sur la correspondance du Service Historique ont toutes été dissoutes.

Par ailleurs, la règlementation en vigueur n'autorise pas la communication de renseignements individuels à des tiers. Je ne suis donc pas en mesure de vous citer des noms d'officiers ayant appartenu à ces régiments.

En ce qui concerne les origines des dites unités, seul le Service Historique peut satisfaire votre demande, cet organisme étant détenteur des historiques des unités et services.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Par ordre
Le S.A. en Chef BATT
Chef du Bureau
Etudes Organisation

OM/TM - 14.03.1985

MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION CENTRALE DU SERVICE NATIONAL
BUREAU CENTRAL D'ARCHIVES ADMINISTRATIVES MILITAIRES
CASERNE BERNADOTTE
64023 PAU CEDEX
Tel 32.84.44. Poste 941

REPONSE à adresser à: Monsieur le Colonel Commandant le BCAAM 64023 PAU cedex sans indication de nom

Prière de joindre un timbre pour la reponse

18 MAR. 85 · 009433

Référence à rappeler obligatoirement	BCAAM/ E. ORG

Le Lt-Colonel MOURET
COMMANDANT LE BUREAU CENTRAL
D ARCHIVES ADMINISTRATIVES MILITAIRES
à

Monsieur Patrice VACHON

6 rue des Gémeaux

21220 GEVREY CHAMBERTIN

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 14 février 1985, j'ai l'honneur de vous faire connaître que mon Bureau ne détient pas d'archives de la 154e Compagnie de Transport.

Vous pouvez adresser une demande au :

Service Historique
de l'Armée de Terre

Château de Vincennes

94304 VINCENNES CEDEX

qui détient les historiques des unités et services.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Par ordre
Le S/A. en Chef BATTU
Chef du Bureau
Etudes Organisation

Il a cependant l'amabilité de nous diriger sur le service historique de Vincennes !... La boucle est bouclée...

Entre temps, une visite au moulin de la Roye et à Renève ne donne rien mais, nous réussissons à joindre le propriétaire du château, M. Sur. Les archives ont été détruites et le chatelain ne peut nous renseigner. Il nous communique cependant l'adresse d'un habitant passionné d'histoire. Aussitôt, nous lui téléphonons. Monsieur Petit Clair Bernard connait vaguement l'aventure arrivée au courrier. Devant notre souci d'aboutir, il se fait fort de nous aider. Alors, régiment Fantôme ?

Les mois s'écoulent, l'enquête piétine, l'ADRUP s'obstine !!

Le 29 octobre 1984, la sonnerie du téléphone retentit chez l'un de nos enquêteurs. C'est Monsieur Petit Clair qui l'informe qu'une jeune fille du pays aurait épousé, à l'époque un soldat de ce fameux régiment. Le mariage aurait lieu à Essertène-Cecey, petit village de Haute Saône, situé à 7 km au nord de Renève.

L'enquête est relancée... Nous demandons par écrit confirmation au maire de cette commune. Les semaines passent, les fêtes de Noël sont arrivées, le jour de l'an passe...

Cadeau... le 4 janvier 1985, une réponse positive nous parvient. Monsieur Sartelet, le maire, nous donne deux noms et une adresse. Mademoiselle Y a épousé, en décembre 1946, Monsieur Z. Ce couple demeure aujourd'hui, près de Salernes, dans le Var.

Après de nombreuses impasses, une nouvelle voie s'ouvre.

Nous écrivons immédiatement à cette personne, SANS PARLER EN AUCUNE FACON DE L'AFFAIRE DU CURE DE RENEVE, SIMPLEMENT EN PRETEXTANT UNE RECHERCHE HISTORIQUE SUR LE REGIMENT, itinéraire, vie militaire, mascotte, etc...

Chaque jour, nous guettons le facteur, quand, le 16 janvier 1985, une lettre postée dans le Var est déposée dans la boite de l'ADRUP. Allons-nous connaitre enfin, après huit mois d'incertitude, la solution... EH ! BIEN... OUI !!

Monsieur Z. est ancien soldat du régiment de l'armée de l'air CTA 154. Celui-ci a stationné à Renève, au Moulin de la Roye de fin 44 au début 45. Le CTA 154 avait bien une mascotte, d'abord, une chienne berger allemand qui lui fut volé, puis, U N P E T I T S I N G E... du genre ouistiti, amené par un soldat de l'A.E.F....

oOo

UNE CERTAINE RESSEMBLANCE TROUBLANTE -

Cette première étape franchie, notre étude ne s'arrête pas là. Encore faut-il affiner la corrélation morphologique entre l'être observé et un primate du genre ouistiti.

Si nous examinons attentivement la description faite par le curé, nous remarquons certaine caractéristiques physiques assez troublantes : *"Etre apeuré, craintif, dont les yeux perçants semblaient remplis de frayeur..."*

Le regard d'un singe, avec ses yeux globuleux laisse souvent cette même impression. D'autre part, la face est dotée d'une grande mobilité et expressivité.

"Assez joufflu, avec des cheveux gris et une barbe peu fournie"... Les documents photographiques consultés laissent apparaitre chez les diverses rariétés de singes, une tête couverte de poils notamment sur les joues et la tête. Le reste de la face étant dégarnie ou légèrement duvetée.

"La pique, couleur crème sable, sans éclat métallique est plus grosse qu'une aiguille à tricoter"...
Celle-ci pourrait très bien s'identifier comme la queue (rasée ?) du singe prise dans la combinaison. Sa longueur, d'une vingtaine de centimètres est en rapport avec celle d'un ouistiti.

"La combinaison" peut s'expliquer par le fait que les soldats ont pu habiller leur mascotte à l'image de leur tenue militaire (uniforme). Confirmation faite par Monsieur Z par téléphone. Il n'est pas rare de rencontrer dans les cirques des singes vêtus.

"Essoufflement perçu malgré la bouche fermée" Cette oppression peut-être en réalité une respiration haletante et naturelle de l'animal. Une personne oppressée ne demeurerait pas bouche fermée pour reprendre son souffle.

"Il disparut dans le fourré impénétrable même pour un chat ou un rat"
Son déplacement silencieux fait penser à l'agilité, la souplesse animale. Les docteurs Robert et Maurice Burton affirment : *"Très actifs, rapides comme l'écureuil, le ouistiti bondit dans les branches avec de brusques mouvements"*. Il arrive que les singes se déplacent sur de courte distance, c'est le cas, par exemple pour le chimpanzé, dont les genoux ne sont pas tendus comme chez l'homme, mais sont fléchis de sorte que celui-ci semble toujours moins grand su'il n'est en réalité.

EXEMPLES DE DIFFERENTS PETITS SINGES









Si vous rejetez cette corréllation, et, plus en avant, notre hypothèse, avouez quand même que la coïncidence est extraordinaire en ce jour d'avril 45, à Renève.

D'un côté le curé du village observe par hazard, un être de 17 cm, de l'autre, un régiment d'Afrique qui stationne dans ce même village, non loin du lieu de la rencontre, possède comme mascotte, un petit singe d'aspect et de taille semblable.

Quand on pense, de plus, que cette mascotte pouvait s'échapper du moulin (confirmation faite par MOnsieur Z...)

A VOUS DE JUGER...

QUAND LE SINGE PENETRE LE FOLKLORE -

La briévèté d'une rencontre et l'effet de surprise conjuguée peut fausser les jugements les plus affirmatifs.

Dans son livre "Quand les singes hurleurs se tairont", Alika Lindbergh raconte la vie des singes qu'elle et sa famille ont élevés.

Un épisode de cette étude nous a frappé par son analogie avec le cas de Renève :

"C'est vers 21 H. que le téléphone sonna. Notre charmant postier facteur avait prévenu tous les paysans des environs que Lindbergh avait perdu un singe. Les paysans de retour des champs, à bord de leur tracteur, avaient vu soudain un animal roux, maigre et barbu, traversé la route. Le premier moment de stupeur passé, l'allure d'un alouate au sol à de quoi surprendre. Ils avaient essayé de le suivre, mais l'étrange créature s'était enfoncé dans les fourrés épineux"...

Une silhouette fugitive et notre esprit se met à extrapoler. Le singe est l'animal le plus proche de l'homme, morphologiquement parlant. Aussi, il n'est pas étonnant qu'il soit associé aux êtres du folklore. Le même auteur avoue : *".. chaque fois que je pense à eux dans leur forêt, je pense au petit peuple. Ce petit peuple ? Les fées, les elfes, les lutins des contes de notre enfance..."*

Nous retrouvons ce folklore dans l'ouvrage de Bernard Heuvelmans : Les bêtes humaines d'Afrique. Il cite toute sorte d'être étrange observés par les premiers explorateurs : les nègres blancs, les cannibales à queue, les hommes noirs à pieds fourchus, homme singe et enfant singe, représentation ancienne de singe à silhouette humaine, les pygmées.

L'Ab bé X aura, sans le savoir, contribuer à perpétuer le folklore qui s'est greffé autour du singe. Bien entendu, ces remarques ne remettent pas en cause l'honnêteté et la sincérité du témoin dont nous respectons la pensée.

oOo

C O N C L U S I O N

PETIT SINGE OU EXTRA-TERRESTRE ?

Il y a dix ans, le GEPA, au terme de son enquête conclu à l'hypothèse extra-terrestre en s'appuyant uniquement sur le fait que le petit homme était porteur de vêtements et d'équipement, ceux-ci ne pouvant être le fruit de l'intelligence animale.

Mais n'aurait-il pas pu penser qu'il puisse être celui de l'intelligence humaine ?

oOo
oOo

L A   P R E U V E

Bien sur, il manque une preuve...
Hélàs, notre pauvre singe, depuis le temps...
Nous avons cru pourtant l'avoir cette preuve : une vieille photo perdue dans un grenier...
En effet, Monsieur Z. possèdait un appareil photo, chose rare pour l'époque. Et, de plus, il se rappelait bien d'une photo prise de cette mascotte.
Où est-elle ? Notre témoin n'a pu, hélàs, à l'heure actuelle la retrouver. Mais il a promis de nous envoyer un dessin fait de sa propre main et d'après ses souvenirs.

Quant à notre brave curé, nous ne pouvons vous montrer que sa réaction à notre premier courrier. Nous lui avons envoyé notre dossier afin qu'il puisse juger notre travail et le complèter avec ses propres reflexions.
Pour l'instant, aucune réponse. En aurons-nous jamais ?
Dommage, car quel que soit son avis, c'est une pièce importante du dossier.

Mais vous savez bien que, pour l'A.D.R.U.P., aucun dossier ne reste fermé et peut se complèter à tout moment.
Il ne faut pas perdre espoir...

oOo
OoOoO

GEVREY CHAMBERTIN, le 12 mai 1985

Monsieur l'Abbé,

Le 13 octobre 1983, nous étions venus vous rendre visite dans le cadre d'une contre-enquête de notre association pour votre observation d'un petit homme en 1945.

Après plus d'une année de recherches, nous avons, non seulement, trouvé une explication ration--nelle à votre témoignage, mais aussi des preuves quasi certaines.

Nous voudrions bien sûr vous soumettre notre dossier et quelque soit votre avis à son sujet, connaitre vos reflexions ou critiques, votre approbation ou désapprobation sur nos conclusions. Celles-ci pourront d'ailleurs, avec votre autorisation, être incluses dans le publication de notre dossier.

Nous tenons à préciser que notre étude ne peut, en aucun cas, nuire à la sincérité de votre témoignage, mais porte uniquement sur son interprétation.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur l'Abbé, en nos respectueuses salutations.

GEVREY CHAMBERTIN, 29 juin 1985

Monsieur l'Abbé,

Nous n'avons toujours pas reçu de réponse à notre courrier du 12 mai dernier. Le problème qui se pose est le suivant : notre revue, VIMANA, consacrée à votre observation, devait paraitre ce mois-ci, nous l'avons retardée jusqu'à présent, mais nous ne pouvons différer plus longtemps sa publication. Il serait donc dommage de publier notre étude sans pouvoir y joindre vos réflexions et votre avis. A moins que votre silence ne soit, en fait qu'une approbation de notre théorie : présence (prouvée), en 1945 à Renève, d'un petit singe.

Dans l'attente de vous lire,

Recevez, Monsieur l'Abbé, nos respectueuses salutations.

REPONSE DE MONSIEUR L'ABBE, RECUE LE 8 JUILLET 1985 :

Monsieur et Madame VACHON,

Je viens de lire votre missive du 29 juin 1985. Arrivé aux deux dernières lignes, je suis parti d'un "gros éclat de rire"

J'avais 39 ans d'âge quand il me fut donné, de façon fortuite (cueillette de champi--gnons) de me trouver quasiment nez-à-nez avec ce petit humanoïde, que j'ai observé durant une ving--taine de secondes, et comme dévoré des yeux, me posant mille questions au sujet de cet humanoïde, en mesure de lui attribuer un âge (75ans environ) selon nos façons comparatives d'appréciation usuelle.

Et vous vous permettez de prétendre que ma vue, à cette époque, était tellement perturbée, que j'ai pu confondre ce petit être avec un singe !?! Votre théorie est ridicule et tient du pur imaginaire.

Jamais j'aurais fait le voyage de Paris pour contacter le GEPA si je n'avais été sûr de mon observation. Je regrette d'être entièrement en désaccord avec votre théorie qui porte à faux.

Laissez dormir en paix votre petit singe et que vive paisiblement le petit humanoïde de Renève.

Avec mes hommages et déférentes salutations,

Abbé X...

Le 17 Juillet 1985

Monsieur l'Abbé,

Nous comprenons parfaitement votre réaction concernant notre hypothèse du petit singe.

Cette dernière n'est pas gratuite, mais soutenue par une enquête sérieuse et objective.

Nous sommes persuadés de votre honnêteté et nous n'avons jamais prétendu que votre vue était perturbée mais nous pensons seulement à une mauvaise interprétation, phénomène relativement courant dans les témoignages.

Nous vous envoyons, ci-joint, une copie de notre enquête pour que vous puissiez juger plus sainement notre travail.

Quelque soit votre réaction à sa lecture, sachez qu'elle paraitra en annexe à notre étude dans notre revue, preuve que nous prenons votre avis en considération, quel qu'il soit, même contraire à nos idées.

Avec nos remerciements et dans l'attente de votre prochaine réponse,

Veuillez recevoir, Monsieur l'Abbé, nos respectueuses salutations.

A P P E N D I C E   D E S   C A S   A N A L O G U E S

LONG PRAIRIE MINESOTA (USA) - 23 octobre 1965

Le témoin verra, sous l'objet vertical en forme de fusée, dans un cercle de lumière, trois personnages d'environ 12 cm de haut, ressemblant à des boites cylindriques montées sur des jambes tripodes et ayant des bras en forme de boites d'allumettes. Il ne leur verra pas de visage ni d'yeux.

- Cas 712 VALLEE, n) 163 Jader U Pereira, les Extra terrestres, page 23 et liste I -

BUCK MERTAJAM - MALAISIE - 19 août 1970 -

Six élèves voient atterrir une petite soucoupe. 5 petits personnages d'environ 7,5cm en sortiront. Le chef habillé de jaune porte 2 cornes, les autres sont en bleu. Ils sont d'apparence horrible avec des yeux très obliques.

- Source Flying Saucer Review, V 16, n° 6 11-12 1970, page 19 à 32.

BONSTRUCK - Suède - 11 octobre 1972 -

Un ingénieur et sa femme voient des avions lilliputiens en delta. Selon le témoin, les appareils auraient eu une envergure de 30 cm.

- Source Flying Saucer Review V 18 n° 6 11-12 1972.

IBAGUE - Colombie - 10 septembre 1973 -

4 étudiants et un agent de police rencontrent, dans un ravin, 4 petits êtres d'une vingtaine de centimètres et d'apparence humaine qui disparaissent dans l'air à leur approche. Une série d'empreintes de petits pas qui furent photographiés étaient visibles dans la boue.

- Phénomènesspaciaux n° 45, page 20.

MENDOZA - Argentine - Octobre 1979 -

Un médecin a photographié un petit homme orange de 15 cm de haut. Il l'a découvert par hazard sur ses photos. Le petit homme est un être élémentaire semblable à ceux que l'image populaire qualifie de gnomes.

- Bien Public - 31/08/79 -

oOo

B I B L I O G R A P H I E

- Articles de journaux, LES DEPECHES - Mars 1976 -
- Encyclopédie Universelle des Animaux, par Maurice Burton et Robert - Volume 17, page 3369 à 3373 -
- Le Monde Animal en XII volumes - Tome XI, Mammifères II (1969) Grzimack et Fontaine -
- Cas d'Ibagué - LDLN n) 187, août 79, page 12 -
- Les Bêtes humaines d'Afrique, Bernard Heu Velmans - 1980 -
- Quand les singes hurleurs se tairont - Alikal Lindbergth - Page 19 et page 137 -
- Histoire de la Vingeanne pas à pas - Robinet (1968) -
- Phénomènes spaciaux, N° 45, 3ème trimestre 1975 -
- Les Extra-Terrestres - Jader U Pereira - 2ème numéro spécial du GEPA 1970, page 17 -

o O O o







Caisse de Crédit Mutuel de GEYREY CHAMBERTI

8, rue Richebourg - Tel : (80) 34 30 10